Ecrit par le 7 novembre 2025

Inflation : zoom sur la flambée des prix alimentaires

Alimentation : zoom sur la flambée des prix

Évolution du prix moyen des denrées alimentaires sélectionnées en France entre mars 2022 et 2023

SSS

Petit-déjeuner

Baguette +9,3 %
Beurre +23.8 %

Céréales +15,8 %

petit-déj.

Café, thé & +15,1 %

cacao

Plat de pâtes

Pâtes +20,9 %

alimentaires *

Légumes +29,3 % frais **

Viande +13,9 %

Sauces et +17,9 % condiments



Poissons & Fruits de mer

Poissons frais +10,0 % Fruits de +6.5 %

mer frais



Laitages & Desserts

Fromage et +20,3 %

laits caillés

Yaourt +21,3 % Crèmes glacées +16,1 %

et sorbets

Fruits frais +10,1 %



* et couscous ** hors tubercules Sources : Insee, calculs Statista









statista 🔽





Ecrit par le 7 novembre 2025

En France, les prix des produits alimentaires ont flambé de 16 % en mars par rapport à l'année dernière et constituent le principal moteur de l'<u>inflation</u>. D'après les données du suivi de l'<u>Insee</u>, la hausse des prix de l'alimentation s'est accélérée le mois dernier (après +15 % mesuré en février).

Comme le détaille notre infographie, l'inflation est plus ou moins importante selon les types de produits : les plus touchés étant les produits frais et de base. En mars, les prix des légumes frais (hors tubercules) étaient en hausse de 29 % sur un an et ceux des fruits frais de 10 %. Les prix des pâtes alimentaires, des céréales, de la viande et des produits laitiers (fromage, beurre) ont également subi une augmentation importante, de 14 % à 24 %.

Les raisons de l'inflation alimentaire sont multiples. D'une part, on peut citer les effets de la guerre en Ukraine, qui a provoqué des hausses inévitables sur certaines matières premières (huile de tournesol, céréales, etc.). D'autre part, la hausse des prix de l'énergie a impacté l'agriculture, puisque beaucoup de productions végétales, comme les tomates, sont cultivées sous serre et nécessitent une forte consommation énergétique (gaz).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Un état des lieux de la situation en mars 2022 est consultable ici.